



Ligue de Bourgogne  
Franche-Comté des échecs

A l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des membres du comité directeur
- des Présidents des comités départementaux.

## PROCES-VERBAL Assemblée Générale Ordinaire

16 juin 2018 à DIJON - début de séance à 15h

### Membres présents :

Patrick LAUFERON	Président de la ligue et président du club de Gueugnon Echecs	(9 voix)
Daniel BLARDONE	Vice-Président de la ligue et président du club de Besançon TPG!	(7 voix)
Christine FREDERIC	Secrétaire	
Jacky FARGERÉ	Trésorier	
Jean-Louis LALANDE	Président du comité départemental de l'Yonne, membre représentant le club Avenir Saint-Georges Section Echecs	(3 voix)
Jacques ROUSSEY	membre représentant le club Le Pion Tissalien Echecs	(2 voix)
André DENIS	Président du club Ecole d'Echecs Lédonienne	(3 voix)
Pascal DA SILVA	membre représentant le club de Dijon Echiquier des Ducs	(3 voix)
Yann LOZAC'HMEUR	membre représentant le club Académie d'Echecs Philidor	(3 voix)
Adrien REVERS	représentant le club d'Esbarres Bonnencontre Echecs	(4 voix)
Maxence VIE	Président du CUBE	(1 voix)
Bernard AGIUS	Président de l'Echiquier Royal de Châtenoy le Royal	(2 voix)
Philippe BOUDIER	Président du club de Louhans Chateaurenaud	(2 voix)
Jean-Louis LOUX	Président du club Roi Blanc Montbéliard	(3 voix)
Olivier MINAUD	Président de l'Echiquier Lédonien	(6 voix)
Christophe INFANTI	Président du comité départemental du Territoire de Belfort et du club de Belfort	(6 voix)
Raphaël GAUTHIER	Président du comité départemental du Doubs	

### Membres du comité directeur absents excusés :

Sylvain ARNAL, Anne-Laure MEUNIER

### Membres du comité directeur absents :

Jacques ALDEA, Tuan-Anh TRAN, Marie-Ange GAUTHE, Lucas BRISON

### Vérification du quorum

Le décompte des voix est fait en fonction du nombre de licenciés (A et B) au 30/04/2018. (Les statuts de la ligue précise que si l'Assemblée a lieu au cours de la seconde période de la saison sportive (soit du 1er avril au 31 août), les effectifs pris en compte sont ceux officiellement arrêtés à la fin du deuxième mois précédant la tenue de l'Assemblée.)

Le décompte des voix des Présidents présents et de celles données par pouvoir atteint un total de 54 sur 69.

*Feuille d'émargement en annexe.*

## ORDRE DU JOUR

- Bilan moral
- Bilan financier
- Bilan sportif par secteur
- Championnats interdépartementaux jeunes
- Règlement des Championnats interdépartementaux jeunes
- Budget prévisionnel 2018
- Préparation de la saison 2018-2019 : jeunes, championnats par équipes, championnats ligue, féminines, coupes, scolaires ...
- Calendrier de la saison 2018-2019
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en remerciant le club de Dijon pour l'accueil de cette assemblée générale dans ses locaux.

Il remercie les Présidents des clubs et comités départementaux ou leurs représentants d'être présents à cette assemblée générale.

Le décompte des voix est annoncé.

- **Bilan moral**

*présenté par le Président Patrick Lauféron*

Après une année de fonctionnement, on peut faire remarquer que la charge de travail est importante du fait de l'étendue de la ligue et du nombre de clubs en faisant partie.

Le président remercie les membres du comité directeur pour leur investissement dans le fonctionnement de la ligue et le travail accompli. Il souligne que la ligne directrice du comité directeur est l'écoute pour améliorer les points qui le nécessitent.

→ Un poste est à pourvoir : responsable jeunes sur la ZID de Bourgogne. L'appel à candidature est lancé.

Effectifs :

Au 11 juin le nombre de licenciés A et B de la ligue est de 1455.

La saison dernière à la même période, il était de 1430, légère hausse (+1,75%)

En fin de saison : 31 août 2017 : 1523 licenciés

31 août 2016 : 1782

31 août 2015 : 2363

La diminution du nombre de licenciés au fil des années est importante. Il concerne principalement le nombre de licences B.

Il faut savoir que le nombre de licenciés est un point clé pour les demandes de subventions.

Des dossiers de demande de subvention ont été déposés.

L'un pour 3 500€ auprès du CNDS qui porte sur les axes suivants :

- aide au développement de la pratique féminine (compétitions spécifiques) : 750 €

- journée des échecs féminins : 1 000 €

- formation à destination des féminines (stages d'arbitrage, d'initiateurs, d'entraîneurs) : 750 €

- championnats ZID Bourgogne et ZID Franche-Comté pour les joueurs en situation de handicap : 1000 €

Auprès de la Région.

Il ne porte que sur un axe : le développement de la pratique féminine. 2 500 € sont demandés pour un budget de 5 000 €. Deux actions spécifiques seront menées : une de promotion avec l'organisation d'une simultanée avec une ex-championne de France et la

création d'un pôle excellence féminin avec plusieurs stages annuels encadrés par des entraîneurs fédéraux.

Ces actions doivent engendrer une augmentation du nombre de licenciés.

Les subventions des tournois attribuées par la ligue restent de 200€ pour un tournoi lent, 100€ pour un rapide sur demande du club organisateur.

La quote-part des licences reversée aux CDJE est depuis la fusion de 45%.

Actuellement, trois comités départementaux ne l'ont pas encore reçue : le Territoire de Belfort, l'Yonne et la Nièvre.

Le comité départemental du Doubs a adressé une demande d'aide financière d'un montant de 500 € pour le stage jeunes de Levier. L'année dernière il a été voté que la ligue ne financerait pas les actions des comités départementaux. Le bureau a donc émis un avis négatif à cette demande.

Raphaël Gauthier, président du CDJE du Doubs, a du mal à accepter cette décision. Il dit que de l'argent pour les jeunes n'a pas été utilisé du fait que le stage de préparation aux championnats de France jeunes n'a pas eu lieu. Que le stage de Levier est ouvert à tous les jeunes de la région, pas uniquement à ceux du Doubs et pas seulement à l'élite.

Le président, lui, a été surpris que la demande soit faite alors qu'il avait été acté lors de l'AG de l'an passé que la ligue ne financerait que les stages qu'elle organiserait.

Raphaël évoque « l'état des lieux » actuel du comité départemental du Doubs : la quote-part des licences a baissé et il n'a plus la subvention qu'il avait de l'ancienne ligue pour le stage.

Le comité du Doubs n'est pas le seul à faire face à des difficultés, c'est le cas de tous les CDJE. Christophe Infanti fait remarquer que le Territoire de Belfort ne demande rien.

La décision de refuser la demande d'aide est maintenue.

- **Point financier**

*présenté par le trésorier Jacky Fargère*

Les bilans sont publiés sur le site de la ligue (<https://www.echecsbf.fr/>)

Les chèques des inscriptions des équipes N4 sont encaissés.

Actuellement, le solde du compte est de 7 079,77 €, c'est à peu près au même niveau que l'année dernière à la même époque.

Au 31 décembre 2017, il était de 11 645,81 €.

Cinq comités départementaux ont reçu le reversement des licences. Deux vont bientôt pouvoir le demander (l'Yonne et le Territoire de Belfort).

Question d'Olivier Minaud

Pourquoi un tel montant pour les inscriptions aux Coupes ? 5 € pour la 1900, 20 € pour la -1600 et la JCL.

Réponse : Le fonctionnement est différent. Pour la coupe 1900, il n'y a pas de frais d'arbitrage, les droits d'inscription sont uniquement destinés à financer la coupe pour le vainqueur. Pour les coupes -1600 et JCL, elles se passent sur une journée dans chaque ZID, puis il y a la finale, il y a des arbitres à rémunérer...

Yann fait remarquer que ce ne serait pas normal de ne pas rémunérer les arbitres.

La discussion à propos de l'aide à un stage jeunes se poursuivant, il est décidé que ce serait l'objet d'une prochaine réunion de bureau et/ou comité directeur.

A l'issue de ces deux bilans, on passe au vote.

Rapport moral : 0 voix contre - 10 abstentions - 44 voix pour

Rapport financier : 0 voix contre - 4 abstentions - 50 voix pour

- **Bilan sportif par secteur**

### 1. Jeunes

*Bilan transmis par Anne-Laure Meunier*

#### Championnats interdépartementaux Jeunes :

La saison prochaine les championnats des 2 zones de jeu auront lieu sur 2 jours.

L'organisateur devra obligatoirement récolter les inscriptions lors du pointage des joueurs.

Pour un respect de budget, des devis devront être présentés et validés par la Ligue avant le championnat, les remboursements ne pourront être fait que sur facture correspondant à ces devis.

Un bilan rapide ainsi que quelques photos devront être envoyées à la fin du championnat par l'organisateur au Webmaster Adrien Avenia. [adrien.avenia@gmail.com](mailto:adrien.avenia@gmail.com)

Les joueurs devront obligatoirement jouer pour leur titre.

Le règlement est commun aux 2 zones de jeu et doit être lu et appliqué par les clubs organisateurs.

Le règlement est présenté à l'assemblée. Voté à l'unanimité.

*Règlement en annexe* - Il sera disponible sur le site de la Ligue.

Le président rappelle que les règlements des championnats départementaux doivent aussi être rédigés et uniformisés dans chaque ZID.

Le Président annonce qu'il a été contacté par un auteur-réalisateur qui souhaite tourner un court-métrage pendant les championnats jeunes. L'accord est donné en raison de la publicité que cela peut faire pour les échecs. Ce sera en Franche-Comté en raison du plus grand nombre de participants. Ils ne devraient tourner que des plans larges. S'ils tournent dans la salle de jeu ce ne sera que pendant les cinq premières minutes.

#### Championnats de France Jeunes :

Cette année Yahn Lozach'meur et Christian Lorieux ont accompagné les jeunes de la Ligue à Agen.

De bons résultats dans l'ensemble

Alexandre Pigeat : 7points1/2 - Vice champion junior, Chloé Teyssier : 7 points, Iskandar Galimov : 6 points1/2, Chadi Kassab : 6 points ...

L'an prochain le championnat aura lieu à Hyères du 14 au 21 Avril 2019.

La Ligue a décidé de renouveler l'appel d'offre pour deux accompagnateurs. Le cahier des charges devra être lu et appliqué scrupuleusement par ceux-ci sans quoi la Ligue ne retiendra plus leurs candidatures pour la saison suivante.

La Ligue a décidé d'un budget de 1400€ par entraîneur, une avance de 30% (420€) sera attribuée une semaine avant le championnat pour couvrir les dépenses sur place.

Les entraîneurs se verront attribuer une liste de jeunes dont ils devront s'occuper en priorité.

#### Pôle Espoir :

Cette année 10 jeunes ont été inscrits au Pôle Espoir :

- Colarci Martin Jasmina
- Salvado Salomé
- Mathez Florian
- Boileau Maxime
- Gresser Baptiste

- Lanz Rémi
- Kassab Chadi
- Teyssier Chloé
- Taharount Ilyan (ajouté en Novembre)
- Dorbani Séléne (ajoutée en Mars)

Laurent Durnecker s'est occupé d'animer les 3 stages de l'année. Les stages ont été très bien organisés par l'animateur et les retours ont été bons.

Le bilan est positif puisque qu'on note une participation de tous les jeunes aux tournois et aux compétitions, ainsi que les qualifications de 9 d'entre eux aux Championnats de France (Le 10<sup>ème</sup> a cependant participé à l'Open du Ch. de France.).

Pour la saison prochaine un appel d'offre va être lancé pour l'animateur et les candidatures devront être envoyées avant septembre.

Le nombre de places augmente à 12 jeunes, la sélection est basée sur les mêmes critères que la saison passée. Les candidats devront confirmer leur participation avant septembre sans quoi leur place sera réattribuée.

Les remboursements de tournois seront simplifiés : un mail de confirmation de participation doit être envoyé au responsable jeune et au trésorier de la Ligue en précisant le nom du tournoi et la date. Les remboursements seront effectués en Janvier pour les tournois du début de saison et en Juin pour la fin. Aucun remboursement ne sera fait sans demande des parents, les remboursements ne sont valables que sur la saison en cours.

Jean-Louis Loux, Olivier Minaud et Christophe Infanti réagissent au sujet du pôle espoir.

Il ressort de leurs remarques :

- Excellent travail de l'animateur retenu cette année.
  - Les critères de sélection des jeunes doivent être connus et apparaître sur la liste.
  - Les présidents des clubs devraient être consultés pour la composition du pôle espoirs.
- Un mail sera envoyé aux présidents des clubs pour leur demander de proposer des candidats potentiels au pôle espoir accompagné d'un petit CV.
- Les critères de sélection seront diffusés.

Il est aussi demandé s'il serait possible :

- d'ouvrir le stage à des joueurs « locaux » au cas où il y ait des places (JL Loux)
- que l'animateur du pôle espoir encadre aussi le championnat de France (O Minaud)

Les débats reviennent sur les championnats de France et la présence des animateurs sur le site le matin. Olivier Minaud demande s'il serait possible de réserver à l'avance le logement pour les entraîneurs.

Patrick Lauféron insiste sur le fait que le cahier des charges doit être respecté. Si une alternative s'avère plus intéressante, il faut absolument contacter le président de la ligue pour en discuter.

### Nationale III Jeunes

Cette saison les responsables ont été :

Raphaël Gauthier pour la Franche-Comté

Hervé Estival pour la Bourgogne

Résultats : Dijon Echiquier des Ducs et RBM montent.

Pour la saison prochaine la Ligue cherche à nouveau 1 responsable par zone de jeu. Celui-ci devra :

- Inscrire les équipes
- Homologuer la compétition

- Établir le calendrier des rencontres
- Rentrer les résultats sur le site fédéral
- Veiller au bon déroulement de la compétition

Remarque : il faudra que le règlement soit écrit, il y a eu des problèmes de cadence.

## 2. **Scolaires** (Yann Lozac'hmeur)

### Championnats départementaux

Deux départements en Bourgogne et deux départements en Franche-Comté ont proposé des tournois à destination des scolaires. Hélas encore rien dans l'Yonne, la Nièvre, le territoire de Belfort et la Haute-Saône. Au total, 267 jeunes ont joué la phase départementale. L'année dernière 323 (-56). Il y a une baisse des effectifs sur les deux régions. 24 établissements ont participé lors de cette phase.

### Phase académique

La finale académique de Bourgogne des collèges a eu lieu au collège militaire d'Autun (François Thibaudet) (pas de phase pour les écoles et lycées).

La finale académique de Franche-Comté des écoles a été organisée à l'école La Salette à Voiteur par André Denis.

La finale académique de Franche-Comté des collèges/lycées a été organisée par l'Echiquier Lédonien avec Olivier Minaud.

L'école Alix Providence, l'école Wilson de Dôle, le collège Hautes Pailles d'Echenon et le collège Aristide Briand de Lons-le-Saunier se sont qualifiés pour la finale nationale.

Alix Providence n'a pas participé à la finale.

L'école Wilson finit 11<sup>ème</sup> sur 26, le collège Aristide Briand 9<sup>ème</sup> sur 26 et le collège Les Hautes Pailles 23<sup>ème</sup> sur 26.

### Conclusion

Les effectifs sont à la baisse. 56 joueurs en moins par rapport à l'année dernière. 4 départements sur 8 proposent des compétitions scolaires. Le Jura est le département qui s'en sort le mieux. Probablement grâce à des intervenants dans les structures scolaires ce qui amène une dynamique. Je remarque, d'après le site FFE qu'il n'y a pas de Correspondant Scolaire sur la Haute Saône, ni sur le territoire de Belfort.

*Bilan complet en annexe*

## 3. **Secteur féminin** (Christine Frédéric)

### Interclubs

Nationale 2 - phase régionale : en Franche-Comté, les 2 équipes inscrites (Besançon TPG et Echiquier lédonien) se sont rencontrées en match aller-retour le 4 mars à Besançon. La TPG! a gagné et a participé à la deuxième phase à Corbas. Lors de cette finale, l'équipe finit 3<sup>ème</sup> sur 3 et restera en N2 l'année prochaine.

En Bourgogne, Esbarres avait inscrit une équipe en N2 pour la phase régionale. L'équipe a été repêchée pour la finale en N1 qui a eu lieu les 5 et 6 mai à Nancy. Après un beau parcours, elles finissent sur le podium et se maintiennent en N1 pour la saison prochaine.

### Coupe de la parité

Aucune équipe inscrite cette année.

### Rapide féminin

Le championnat rapide féminin qui décerne le titre de championne de région et qui est qualificatif pour le trophée Roza Lallemand a vu la participation doubler par rapport à l'année dernière (8 en Bourgogne et 9 en Franche-Comté). Mais on est encore loin de la participation que l'on peut voir dans d'autres régions : 26 en Aquitaine, 31 en Alsace, 37 en Champagne... Les championnes sont Typhaine Pigeat d'Esbarres Bonnencontre et Salomé Salvado de

l'échiquier lédonien qui ont participé à la finale à Angoulême les 9 et 10 juin.

Pour avoir un tournoi plus important, j'ai demandé à Jocelyne Wolfangel, la directrice nationale des féminines, si on pourrait réunir les 2 ZID et ne faire qu'un championnat de ligue, la réponse est négative.

### Les actions

Une action phare organisée par la ligue a eu lieu le samedi 9 décembre à Besançon : la simultanée de Nino Maisuradze. Toutes les joueuses qui y ont participé ont été enchantées, les parents des plus jeunes également. On renouvelle l'expérience en début de saison prochaine. Cette action est possible grâce aux subventions obtenues de la Région. Son objectif est de mettre en valeur les échecs auprès des jeunes filles et des dames et in fine d'augmenter si possible le nombre de licenciées et la participation des joueuses aux compétitions.

La mise en place de stages a débuté cette année par celui du 19 mai qui a eu lieu à Lons-le-Saunier, à l'École d'Échecs Lédonienne. Il était animé par Guillaume Sermier, maître international.

## **4. Coupes** *(Pascal Da Silva)*

### Coupe 2000

Bourgogne : 5 équipes se sont affrontées à Dijon. Esbarres et Louhans se qualifient pour la phase interrégionale.

Franche-Comté : 9 équipes, à Vesoul. Montbéliard1, Besançon 1 et Belfort 1 se qualifient pour la phase interrégionale.

Phase interrégionale à Belfort : Esbarres 3<sup>ème</sup>, Belfort 4<sup>ème</sup>, Besançon 5<sup>ème</sup>, Montbéliard 7<sup>ème</sup>.

### Coupe Loubatière

9 équipes ont participé à la phase régionale à Esbarres. Besançon, Montbéliard et Esbarres se qualifient pour la phase interrégionale.

Phase interrégionale à Montbéliard : Montbéliard 6<sup>ème</sup>, Esbarres 7<sup>ème</sup>, Besançon 8<sup>ème</sup>.

### Coupe de la Ligue -1600

Phase ZID, Bourgogne : les 4 premiers sont Beaune, Gueugnon, Esbarres et Louhans.

ZID Franche-Comté : Montbéliard, Besançon 1, Besançon 2, Pontarlier.

Finale : Les 3 premiers sont Besançon 1, Montbéliard, Besançon 2.

→ Le trophée est remis à Daniel Blardone président du club de Besançon.

### Coupe de la ligue 1900 *(Christine Frédéric)*

Il y a eu 4 équipes inscrites dans chaque ZID.

- Nevers, Charolles, Châtenoy-le-Royal et Mâcon. Mâcon est champion de Bourgogne.
- Belfort, Vesoul, Besançon et Montbéliard. Roi Blanc Montbéliard est champion de Franche-Comté.

La finale opposait donc Mâcon à Montbéliard. Mâcon l'emporte et est donc champion de la ligue de Bourgogne-Franche-Comté 2018.

→ Le trophée est remis à Bernard Agius chargé de le remettre à Patrick Humbert.

## **5. Interclubs** *(Jean-Louis Lalande)*

Très bref en raison de l'heure déjà bien avancée : bravo à ceux qui montent. Les résultats sont sur le site de la FFE. Les groupes de NI, NII et NIII sont publiés.

Jean-Louis propose de réfléchir au fonctionnement du championnat de Bourgogne.

Les homologations se sont bien passées, les résultats des tournois sont de mieux en mieux transmis.

## **6. Arbitrage**

7. Il y a eu 2 stages : Formation continue à Gueugnon le 10 septembre 2017 ( 9 stagiaires) et un AF4 à Saint-Georges (7 stagiaires). Les examens correspondants ont été organisés.

La ligue finance les stages à destination des arbitres. Les candidats doivent contacter le DRA Patrick Lauféron.

Un stage AF4 est prévu à Dijon au CUBE les 8 et 9 septembre 2018.

## 7. Formation

Un stage DAFFE 1 a été organisé à Dijon les 25 et 26 novembre et les 9 et 10 décembre à Dijon. 5 stagiaires ont participé à ce stage.

De même, la ligue finance ces stages. Les candidats à l'organisation doivent se manifester auprès du responsable de la formation Jean-Louis Lalande.

- **Budget prévisionnel**

Le Président présente le budget prévisionnel pour 2019 tenant compte des demandes de subvention. (*annexe*)

Le comité directeur propose de passer la quote-part des licences versée aux CDJE à 50 %. Proposition acceptée à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

- **Préparation de la saison 2018-2019**

### Jeunes

Voir dans bilan

### Secteur féminin

- L'organisation du tournoi "accompagnateurs" en parallèle au rapide féminin est à reconduire.

- **L'action phare**

Il s'agira à nouveau d'une **simultanée par Nino Maisuradze**. Elle aura lieu **le samedi 13 octobre 2018**. Elle sera précédée le matin par un stage à destination de 8 joueuses. (voir ci-dessous)

**L'appel à candidature pour l'organisation de cette manifestation est lancé dès maintenant**. Le cahier des charges sera envoyé aux présidents des clubs.

- Les stages

1. Les quatre premières des championnats rapides féminins de chaque zone se verront offrir 3 heures de cours dispensées par la « championne » qui est invitée à donner la simultanée.

2. Des stages seront proposés avant les interclubs féminins, la veille ou la semaine précédente : stages de 3 heures, un par ZID, ouverts à toutes dans la limite des places disponibles.

Ils seront animés par un entraîneur qualifié.

### Compétitions ligue

Pour candidater aux « compétitions ligue » dont les dates figurent sur le calendrier prévisionnel : l'appel à candidatures est lancé. Il faut répondre par mail au Président de la ligue [patrick.lauferon@gmail.com](mailto:patrick.lauferon@gmail.com). Il se chargera de transmettre les candidatures aux responsables des différents secteurs.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 25 septembre. L'appel à candidature pour la phase académique scolaire se fera après les phases départementales en fonction des équipes inscrites, de même que pour la finale de la coupe -1600.

- **Calendrier de la saison 2018-2019**

Les dates des compétitions ligue et des stages ont été arrêtées par le comité directeur et malgré quelques débats un peu vifs, elles ne seront pas modifiées comme l'aurait souhaité Olivier Minaud.



Stages pôle espoir : les samedis 10 novembre 2018, 26 janvier et 25 mai 2019.

Date limite des championnats départementaux Jeunes : 6 janvier 2019

Championnats ZID Jeunes : 9 et 10 février 2019

N3 Jeunes : les dimanches 7 avril, 19 mai et 2 juin 2019

Championnat scolaire phase académique : mercredi 13 mars 2019

Action phare du secteur féminin (simultanée et stage) : samedi 13 octobre 2018

Stages féminins : les samedis 12 janvier et 27 avril 2019

Coupe de la Parité : dimanche 21 octobre 2018

N2 F phase ZID : dimanche 13 janvier 2019

Rapide féminin ZID : dimanche 10 mars 2019

Coupe -1600 : phase ZID dimanche 28 avril, finale le 9 juin 2019

Coupe 1900 : les dimanches 28 avril, 12 mai, finale le 9 juin 2019

Coupe 2000 : dimanche 3 février 2019

Coupe JCL : dimanche 24 mars 2019

Championnat de Bourgogne : les 18 et 19 mai 2019.

AG ligue : samedi 15 juin 2019

*calendrier en annexe*

- **Questions diverses**

Site de la ligue : n'oubliez pas de communiquer à Adrien Avenia [adrien.avenia@gmail.com](mailto:adrien.avenia@gmail.com) , les annonces de tournois, les résultats des compétitions avec quelques photos...

\*\*\*\*\*

L'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

\*\*\*\*\*

Le Président

La secrétaire

Patrick Lauféron

Christine Frédéric